

La consultation des directeurs d'unités associées au CNRS, engagée le 14 mars 2009, a donné les résultats suivants :

Votants : 642

Point 1 (soutien aux 10 points du relevé de conclusion du 14 mars)

Pour : 624

Contre : 15

Abstentions : 3

Point 2 (positionnement par rapport à des actions possibles)

Option 2A (labo mort, grève administrative) : 265

Option 2B (labo mort, grève administrative, démission dans 2 mois) : 230

Aucune de ces deux options : 130

78% des votants (près de 500) se prononcent donc pour une grève administrative dès le 27 mars et pour une opération « labo mort » les jours d'action nationales pour la recherche et l'enseignement supérieur). Cette proportion est largement suffisante pour lancer ces actions. En revanche, il nous semble que la proportion de directeurs de laboratoires actuellement décidés à démissionner dans deux mois en cas de blocage persistant est trop faible pour proposer cette action en l'état.

Certains DUs nous ont demandé de prolonger le vote afin qu'ils aient suffisamment de temps pour consulter les personnels avant d'exprimer leur point de vue. Nous avons donc choisi de réouvrir la page de vote (avec la procédure indiquée dans le courriel du lundi 16 mars vers 17 heures) afin de renforcer la légitimité de la déclaration en 10 points et de consolider le point de vue des DU sur les actions à engager.

Nous proposons de faire des points réguliers des évolutions de la situation par courriel et de vous consulter à nouveau fin mai si la situation l'exigeait, ce qui n'est pas à exclure, à en juger par le discours prononcé le 23 mars par le président de la République.

Les discussions en séance le 14 mars et les nombreuses demandes de clarification reçues depuis démontrent que si le terme de démission est clair, ceux de « labo mort les jours de mouvements nationaux concernant la recherche » et de « grève administrative » (que l'on pourrait redéfinir comme une "suspension des activités de direction") le sont moins. Bien entendu, leur mise en oeuvre dépend des directeurs de laboratoires et de leurs personnels. Une opération « labo mort » implique un appel aux personnels à cesser l'activité les jours concernés avec bien entendu l'objectif d'en donner le maximum de publicité possible (courriels à la ministre, journaux). Organiser une AG d'information et de discussion lors de ces journées est également une option à envisager. En ce qui concerne la suspension des activités administratives de direction, l'absence (et la non représentation) aux réunions convoquées par l'administration et le blocage des réponses aux nombreuses sollicitations et enquêtes de la direction de l'organisme et des instituts s'impose. D'autres idées concernent le refus de participer à la bureaucratisation excessive de l'organisme (Sirrus et CRAC par exemple) voire le blocage de la transmission de documents scientifiques au CNRS ou à l'AERES (rapports des laboratoires). Nous reviendrons vers vous rapidement pour préciser les contours de ces actions. Il faut faire savoir qu'une telle suspension d'activité est une décision grave et exceptionnelle et donc lui donner là encore le maximum de publicité.

La ministre a sollicité les organisateurs de la journée du 14 mars (B. Chaudret, Y. Langevin, Y. Laszlo) pour une rencontre, à une date qui reste à définir. Nous en avons accepté le principe à la condition expresse que des avancées concrètes puissent être définies sur la base des 10 points fondamentaux et des 3 points clefs préalables du relevé de conclusions de la réunion du 14 mars.

<http://www.recherche-du.fr/ministere/10points.pdf>